

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87 du 31 janvier 1947 :

n° 87

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date de publication
31 janvier 1947

Date du numéro
31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une avance remboursable de trente mille francs (30,000 francs) à valoir sur ses émoluments, est accordée à titre exceptionnel à M, Diffenbach (Edouar I), agent contractuel, chargé des fonctions de chef du service de l'agriculture en Côte française des Somalis.